

08.03.2022

L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION S'OPPOSE AU BOYCOTT DES ARTISTES RUSSES

Communiqué de l'Observatoire de la liberté de création

L'Observatoire de la liberté de création, qui réunit une quinzaine d'organisations luttant ensemble contre la censure des œuvres, affirme son plein et entier soutien aux artistes ukrainiens et prépare une initiative en ce sens.

Nous sommes informés de demandes de limogeage d'artistes russes des institutions auxquels ils collaborent et de demandes de boycott des œuvres des artistes russes dans les concerts, festivals, théâtres, etc., certaines organisations membres de l'Observatoire étant sollicitées en ce sens.

Nous tenons à rappeler fermement les principes qui nous unissent : la liberté de création et la liberté de diffusion des œuvres. Personne ne saurait en être privé en raison de sa nationalité. Ce serait confondre des hommes et des femmes et le gouvernement de leur pays. Et ce serait méconnaître les risques que prennent bon nombre d'artistes russes, actuellement, pour affirmer leur refus de la guerre, ou leur refus du régime qui les contraint, parfois jusqu'à l'enfermement carcéral.

Démissionner d'une institution en Russie, comme l'ont fait de nombreux responsables culturels, est un droit et un risque.

Evincer des artistes russes de nos institutions culturelles, boycotter leurs œuvres, au seul motif qu'ils sont russes, est une discrimination inacceptable.

—

The Observatory for creative freedom, which draws together some fifteen organizations to fight against the censorship of artistic works, states its full support for Ukrainian artists and is preparing an initiative to this end.

We are aware of requests to remove Russian artists from the institutions in which they collaborate and of requests to boycott the participation of Russian artists in concerts, festivals, theatres, etc. Certain Observatory member organizations have been contacted in this respect.

We wish to restate firmly the principles that unite us: the freedom to create and diffuse artistic works. No one should be deprived of this freedom solely because of his or her nationality. This would mean a lack of distinction between the individual members and the government of their country. And it would mean a lack of recognition of the risks currently taken by a large number of Russian artists when they state their rejection of the war or their rejection of the regime that constrains them, even to the point of jailing them. Resigning from an institution in Russia, as many cultural actors have done, is a right and a risk.

To oust Russian artists from our cultural institutions and to boycott their work, simply because they are Russian, is unacceptable discrimination.

—

Liste des membres de l'Observatoire de la liberté de création :

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (Acid) ; Association des cinéastes documentaristes (Addoc) ; Section française de l'Association internationale des critiques d'art (Aica France) ; Fédération des lieux de musiques actuelles (Fedelima) ; Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC-CGT) ; Fédération nationale des arts de la rue ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ; Ligue de l'enseignement ; Les Forces musicales ; Scénaristes de Cinéma Associés (SCA) ; Syndicat français des artistes interprètes (SFA-CGT) ; Syndicat national des artistes plasticiens (Snap-CGT) ; Syndicat national des scènes publiques (SNSP) ; Société des réalisateurs de films (SRF) ; Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac).

Paris, le 8 mars 2022.

TÉLÉCHARGER LE COMMUNIQUÉ DE L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION EN PDF.